

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Département du
VAL D'OISE

Du 12 décembre 2023

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL
CANTON
DE TAVERNY

OBJET

Adhésion à
l'association
Cultures du Cœur

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS, Mila CANAS et Chantal HUET
Messieurs Marc REMOND et Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à madame Maryse SERVAIS
Monsieur David POTREL
Monsieur Mouloud ANIBA

Secrétaire de séance : Madame SAID Maud- Assistante administrative du C.C.A.S.

Dans le cadre de ses missions, le CCAS doit veiller à garantir l'accès aux droits de tous.

Cultures du Cœur travaille sur la diversité des pratiques culturelles et la capacité des publics isolés à investir des lieux qui leur semblent « interdits ».

Le CCAS de Beauchamp, envisage de renouveler le partenariat avec l'association Cultures du Cœur, afin de donner la capacité aux personnes en situation d'exclusion de retrouver confiance en eux en franchissant le seuil des théâtres, des musées, des salles de concerts, ...

Le montant de la cotisation annuelle à cette association est de 100,00 €.

Cette cotisation permet l'accès aux dispositifs suivants :

- 1) la consultation et la réservation de places sur la plateforme de solidarité culturelle Internet sans limitation de nombre ;
- 2) un appui et un accompagnement dans la conception et le montage de nos actions de sensibilisation autour du dispositif Cultures du Cœur et plus largement de nos projets culturels, artistiques et sportifs ;
- 3) l'appartenance à un réseau de solidarité culturelle composé de structures sociales, éducatives et médico-sociales, de partenaires culturels et sportifs ;
- 4) les différents outils et documents de communication proposés par Cultures du Cœur Val d'Oise pour nous permettre de développer l'action au sein de notre structure.

Pour information, cet appel à cotisation arrive très tardivement car les locaux dans lesquels étaient hébergés l'association ont été vandalisés et la structure est restée fermée jusqu'en octobre.

Il est demandé aux membres de procéder au vote :

Votes pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

Nota- Le Maire,
Présidente du
CCAS certifie
exécutoire
cette délibération
mise en ligne sur le
site de la ville le
29/12/2023

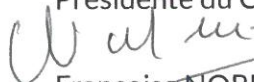
Que la convocation
du Conseil
d'administration du
CCAS a été faite le
07/12/2023

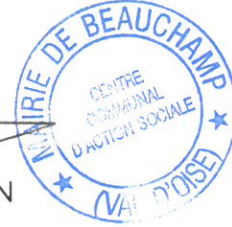
Et que le nombre
des membres en
exercice est de : 11

Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, autorise madame Le Maire, Présidente du CCAS à signer le bon d'adhésion à l'association Cultures du Cœur au titre de l'année 2023.

Pour extrait conforme, Beauchamp le 12 décembre 2023

Le Maire,
Présidente du CCAS,


Françoise NORDMANN



La secrétaire de séance,

Maud SAID

